



Extrait du L'École Émancipée

<http://www.ecoleemancipee.org/spip.php?article1857>

# « Les raisons de la colère »

- Société -



Date de mise en ligne : samedi 22 novembre 2014

## Description :

Une cinquantaine d'associations de chômeurs et précaires en France métropolitaine et dans les DOM-TOM, se réunissent quotidiennement pour défendre les demandeurs d'emploi de leur territoire, sans critère et sans condition.

Ce sont des structures indépendantes les unes des autres, qui se sont fédérées au sein du MNCP pour mieux défendre les intérêts des chômeurs et précaires, régulièrement mis en cause.

Nous avons interrogé Marie Lacoste, secrétaire nationale du MNCP, sur le vécu des chômeurs et précaires.

L'École Émancipée

**Une cinquantaine d'associations de chômeurs et précaires en France métropolitaine et dans les DOM-TOM accueille quotidiennement les demandeurs d'emploi de leur territoire, sans critère et sans condition.**

**Ce sont des structures indépendantes les unes des autres, qui se sont fédérées au sein du MNCP pour mieux s'organiser et pour défendre les intérêts des chômeurs et précaires, régulièrement mis en cause. Nous avons interrogé Marie Lacoste, secrétaire nationale du MNCP, sur le vécu des chômeurs et précaires.**

## **x Quel est le rôle des associations de chômeurs ?**

Certaines sont nées sur des bassins d'emploi particulièrement défavorisés, à l'initiative de chômeurs et de non chômeurs solidaires, pour accueillir les personnes en difficulté du secteur.

D'autres sont apparues suite à la fermeture d'une entreprise qui a laissé « sur le carreau » de nombreux salariés. Ils se sont d'abord fédérés pour obtenir des indemnités de départ puis ont ouvert leurs portes aux autres chômeurs de la ville.

Les premières associations ont été créées au milieu des années 80, alors que le RSA n'existait pas et que des milliers de personnes vivaient sans aucune ressource.

Leur rôle était de faire le travail de fourmi que le service public de l'emploi n'assumait pas, auprès des personnes les plus en difficulté.

Depuis, leur rôle s'est diversifié mais elles assument toujours 5 fonctions essentielles : accueillir inconditionnellement chacun dans la convivialité, être un lieu de conseil et d'orientation efficace, proposer des activités collectives (ateliers, cours...), accompagner les chômeurs dans la défense de leurs droits, et leur permettre de porter leur expression collective dans le débat public.

Certaines ont fait le choix de développer des activités complémentaires (formation, insertion par l'activité économique, soutien à des initiatives d'économie solidaire...). Petit à petit, elles ont trouvé leur place dans le paysage social.

Naturellement, elles n'ont pas pour vocation de remplacer le service public de l'emploi, mais plutôt d'intervenir pour ceux - malheureusement de plus en plus nombreux - qui ont épuisé l'accompagnement de droit commun.

## **x Quelles difficultés quotidiennes les chômeurs doivent-ils affronter aujourd'hui ?**

La première des difficultés est évidemment la question financière.

Seuls 42 % des demandeurs d'emploi sont indemnisés par l'UNEDIC (indemnisation moyenne de 982 euros bruts par mois). Les autres sont soit allocataires du RSA ou de l'ASS (environ 500 euros par mois pour une personne

seule), soit non-indemnisés lorsque le conjoint travaille.

Certains, enfin, peuvent toucher l'Allocation Adulte Handicapé (800 euros maximum).

Cet appauvrissement aggrave encore les difficultés pour chercher un emploi, lorsqu'on ne peut plus payer une assurance pour sa voiture, ou faire garder son enfant, par exemple.

La deuxième difficulté réside dans le regard des autres et le regard que l'on porte sur soi-même lorsqu'on ne travaille pas : dans une société où l'emploi est au centre de la vie sociale, ne pas en avoir est une humiliation quotidienne, une source d'angoisse et parfois une cause de ruptures amicales et/ou familiales.

On ne peut plus faire de projets, on a le sentiment de ne servir à rien. Et cela d'autant plus que le discours politique et social actuel est particulièrement culpabilisant...

Les chômeurs les plus fragiles, avec un faible niveau de formation ignorent leurs droits et ne savent pas où s'adresser pour poser les bonnes questions. Un réflexe de dignité les empêche de « demander » et ils entrent dans une spirale difficile à quitter, celle du chômage de longue durée.

La troisième difficulté concerne la recherche d'emploi. Les relations avec le Pôle Emploi, qui est l'interlocuteur central, sont souvent compliquées voire quasi inexistantes.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent pour toucher leurs allocations ou pour accéder aux services de Pôle Emploi mais ont du mal à comprendre le fonctionnement de ce service public lourd et complexe.

Les agents sont débordés, souvent insuffisamment formés, et pour certains dans la précarité d'un CDD. Beaucoup de chômeurs nous répètent qu'ils n'ont jamais trouvé un travail grâce au Pôle Emploi.

Pourtant, ce service peut potentiellement offrir de nombreux services aux chômeurs, malheureusement trop peu utilisés, par méconnaissance ou par lassitude.

Les nouvelles réglementations, votées sous le précédent quinquennat, pour amplifier l'éventail des sanctions, sont à l'origine de très nombreuses radiations (plus de 400 000 par an), ce qui implique la perte de ses allocations pour une durée de 2 mois, par exemple lorsqu'on a manqué un rendez-vous avec son référent du Pôle Emploi.

Cela a nettement envenimé les relations entre chômeurs et agents. Avec les services sociaux, on constate le même débordement et le manque de moyens.

Cela se vérifie particulièrement dans les CAF et avec les assistantes sociales.

On peut aussi évoquer les problèmes de mobilité, qui handicapent notoirement la recherche d'emploi, en particulier en milieu rural. Cela concerne d'abord les personnes qui n'ont pas de permis (jeunes et femmes essentiellement). Les possibilités de financement du permis par le Pôle Emploi sont très réduites, à moins que le demandeur d'emploi ait une promesse d'embauche. Lorsqu'ils obtiennent le permis, une autre difficulté est d'acheter un véhicule, de l'assurer, de le faire entretenir et de payer l'essence.

Il existe des solutions locales d'aides, de prêts, ou de petits financements, mais souvent les personnes sont mal informées.

On peut enfin souligner les conséquences notables du « fossé numérique ». Aujourd'hui, les demandeurs d'emploi qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, les relations dématérialisées et l'utilisation quotidienne du mail sont mis hors circuit.

Que ce soit pour échanger avec le Pôle Emploi, pour envoyer un CV à un employeur, pour rechercher des offres d'emploi ou pour donner sa candidature à une agence intérim, il est indispensable de connaître a minima l'utilisation d'un ordinateur, mais également d'en posséder un, avec un abonnement internet qui fonctionne.

Ceux qui n'ont pas les compétences peuvent essayer de demander une formation courte, mais elles sont généralement débordées. C'est pour cette raison que nombre d'associations de chômeurs ont mis en place des ateliers informatiques hebdomadaires.

Pour ceux qui ne possèdent pas l'équipement, ils peuvent parfois trouver un accès libre dans les services municipaux, les bibliothèques ou payer dans un cybercafé.

Là également, les associations de chômeurs proposent généralement des postes en accès libre.

## **x Qu'est-ce qu'être précaire aujourd'hui ? Quelles sont les différentes facettes de la précarité ?**

La précarité a des significations multiples : c'est un phénomène qui part de l'emploi, mais qui impacte toute la vie des personnes concernées.

Avoir un emploi instable (CDD à répétition, contrats courts, contrats saisonniers, emplois à temps très partiel, intérim, contrats aidés...) ne permet pas de se projeter dans son propre avenir avec des conséquences lourdes sur les finances, puisqu'on ne sait jamais combien on gagnera le mois suivant et qu'il devient, entre autres, quasiment impossible de faire un emprunt bancaire pour acheter une voiture ou un logement.

Cela impacte également la psychologie puisque l'incertitude se transforme en angoisse permanente qui peut même paralyser jusqu'à l'envie de faire des enfants. Cela implique aussi une perte de la confiance en soi puisqu'on finit par se persuader qu'on ne mérite pas mieux.

Le terme de précarité est rentré dans le vocabulaire quotidien puisqu'on parle aujourd'hui également de précarité énergétique, pour qualifier la situation de ceux qui, faute de revenus, vont arrêter de se chauffer pendant l'hiver. On peut évoquer également la précarité sanitaire des personnes qui ne se soignent plus faute de mutuelle appropriée, et vont délaissé les soins des dents ou des yeux, particulièrement coûteux.

## **x Le chômage des femmes présente-t-il des particularités ?**

Le chômage des femmes est traditionnellement plus important, en particulier en raison de leur niveau de formation moindre, comparé aux hommes.

On sait très bien que lorsqu'un employeur a le choix, il va privilégier l'embauche d'un homme, en raison du « risque » de grossesse des femmes.

L'implication, parce que très inégale entre les hommes et les femmes, dans la vie familiale est clairement un frein à l'emploi des femmes : les problèmes de garde des bébés sont criants, notamment dans les grandes villes où les places en crèche sont rares et les nounous sont chères.

Bien souvent, les femmes sont contraintes de garder leur enfant à la maison, jusqu'à son entrée à l'école et cela les empêche de chercher un travail ou de rester dans l'emploi.

Ce phénomène est encore plus vrai pour les femmes seules avec enfants, en particulier lorsqu'elles ont de faibles revenus. Elles doivent jongler avec des horaires décalés, par exemple quand elles travaillent dans la grande distribution, le commerce, les services à la personne ou le nettoyage. ĩ

Propos recueillis par Bernard Deswarte.